

CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

Adopté par le conseil d'administration le 8 février 2021

SESSION D'AUTOMNE 2021

- 19 et 20 août :**
Journées d'accueil des étudiantes et des étudiants;
- 23 août :**
Début des cours;
- 6 septembre :**
Congé de la fête du Travail;
- 11 et 15 octobre :**
Congés;
- 12, 13 et 14 octobre :**
Journées d'évaluation de mi-session;
- 17 novembre :**
Journée d'information scolaire;
- 3 décembre :**
Production finale regroupée;
- 14 décembre :**
15^e mercredi de cours;
- 15 décembre :**
Journée d'évaluation
– Épreuve uniforme de français;
- 16 décembre :**
15^e vendredi de cours;
- 17, 20, 21 et 22 décembre :**
Journées d'évaluation;
- 22 décembre :**
Fin de la session.

SESSION D'HIVER 2022

- 13 et 14 janvier :**
Journées d'accueil des étudiantes et des étudiants;
- 17 janvier :**
Début des cours;
- 28 février et 4 mars :**
Congés;
- 1^{er}, 2, et 3 mars :**
Journées d'évaluation de mi-session;
- 6 avril :**
Journée d'information scolaire;
- 14 avril :**
Activité syndicale du personnel enseignant;
- 15 avril :**
Congé du Vendredi saint;
- 18 avril :**
Congé du lundi de Pâques;
- 3 mai :**
14^e vendredi de cours;
- 6 mai :**
Production finale regroupée;
- 18 mai :**
Journée d'évaluation
– Épreuve uniforme de français;
- 16, 17, 19 et 20 mai :**
Journées d'évaluation;
- 20 mai :**
Fin de la session.

Note aux étudiants : Veuillez noter que le calendrier scolaire est sujet à changement. Considérant que cela pourrait vous causer un préjudice, il est donc recommandé de ne pas prendre d'engagement qui entraînerait une absence au cours de la session (par exemple, un voyage).

CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

SESSION D'AUTOMNE 2021						
MOIS	DATES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Août	16 au 20	–	–	–	JOURNÉE D'ACCUEIL	JOURNÉE D'ACCUEIL
	23 au 27	1	1	1	1	1
Septembre	30 août au 3 sept.	2	2	2	2	2
	6 au 10	CONGÉ Fête du Travail	3	3	3	3
	13 au 17	3	4	4	4	4
	20 au 24	4	5	5	5	5
Octobre	27 sept. au 1 ^{er} oct.	5	6	6	6	6
	4 au 8	6	7	7	7	7
	11 au 15	CONGÉ Action de grâces	ÉVALUATION ¹	ÉVALUATION ¹	ÉVALUATION ¹	CONGÉ
	18 au 22	7	8	8	8	8
	25 au 29	8	9	9	9	9
Novembre	1 ^{er} au 5	9	10	10	10	10
	8 au 12	10	11	11	11	11
	15 au 19	11	12	ACTIVITÉ D'INFORMATION SCOLAIRE	12	12
	22 au 26	12	13	12	13	13
Décembre	29 nov. au 3 déc.	13	14	13	14	PRODUCTION FINALE REGROUPEE ²
	6 au 10	14	15	14	15	14
	13 au 17	15	15 ^e MERCREDI	ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS ³	15 ^e VENDREDI	ÉVALUATION
	20 au 24	ÉVALUATION	ÉVALUATION	ÉVALUATION	–	–

1. Une activité syndicale pour le personnel enseignant pourrait se tenir durant cette période.
2. Le vendredi 3 décembre est considéré comme une journée d'évaluation consacrée à une production finale regroupée en français qui reprend le contexte de réalisation de l'épreuve uniforme de français. Dans le cadre de cette journée, aucune autre activité pédagogique ne peut se tenir.
3. Le mercredi 15 décembre est considéré comme une journée d'évaluation. Dans le cadre de cette journée consacrée à l'épreuve uniforme de français, aucune autre activité pédagogique ne peut se tenir.

SESSION D'HIVER 2022						
MOIS	DATES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Janvier	3 au 7	–	–	–	JOURNÉE DE PERFECTIONNEMENT INSTITUTIONNEL	–
	10 au 14	–	–	JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	JOURNÉE D'ACCUEIL	JOURNÉE D'ACCUEIL
	17 au 21	1	1	1	1	1
	24 au 28	2	2	2	2	2
Février	31 janv. au 4 fév.	3	3	3	3	3
	7 au 11	4	4	4	4	4
	14 au 18	5	5	5	5	5
	21 au 25	6	6	6	6	6
Mars	28 fév. au 4 mars	CONGÉ	ÉVALUATION	ÉVALUATION	ÉVALUATION	CONGÉ
	7 au 11	7	7	7	7	7
	14 au 18	8	8	8	8	8
	21 au 25	9	9	9	9	9
Avril	28 mars au 1 ^{er} avril	10	10	10	10	10
	4 au 8	11	11	ACTIVITÉ D'INFORMATION SCOLAIRE	11	11
	11 au 15	12	12	11	ACTIVITÉ SYNDICALE PERSONNEL ENSEIGNANT	CONGÉ Vendredi saint
	18 au 22	CONGÉ Lundi de Pâques	13	12	12	12
	25 au 29	13	14	13	13	13
Mai	2 au 6	14	14 ^e VENDREDI	14	14	PRODUCTION FINALE REGROUPEE ¹
	9 au 13	15	15	15	15	15
	16 au 20	ÉVALUATION	ÉVALUATION	ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS ²	ÉVALUATION	ÉVALUATION

1. Le vendredi 6 mai est considéré comme une journée d'évaluation consacrée à une production finale regroupée en français qui reprend le contexte de réalisation de l'épreuve uniforme de français. Dans le cadre de cette journée, aucune autre activité pédagogique ne peut se tenir.
2. Le mercredi 18 mai est considéré comme une journée d'évaluation. Dans le cadre de cette journée consacrée à l'épreuve uniforme de français, aucune autre activité pédagogique ne peut se tenir.